



Jour 2 : 23 mai 2019

Module 8: L'indicateur des ODD 1.3.1 pour la mesure de l'extension de la couverture en protection sociale, metadata et mode de calcul

Activité 1 : La metadata de l'indicateur des ODD 1.3.1 – 20 minutes

Les progrès vers l'atteinte de la cible des ODD 1.3 (voir Module 2) sont mesurés par l'indicateur suivant :

Indicateur 1.3.1: Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables).

Cet indicateur se décline en neuf sous-indicateurs :

- ❖ Formule de l'indicateur agrégé: bénéficiaires d'assistance sociale + bénéficiaires de bénéfices contributifs + cotisants à l'assurance sociale, comme % de la population totale
- ❖ Proportion de personnes âgées bénéficiant d'une pension : ratio de personnes au-dessus de l'âge de retraite légal bénéficiant d'une pension de vieillesse par rapport à l'ensemble de la population totale de personnes au-dessus de l'âge de retraite légal
- ❖ Proportion de personnes handicapées bénéficiant d'un bénéfice : ratio de personnes handicapées bénéficiant d'allocations d'invalidité pour les personnes avec des handicaps sévères. Cela est calculé au travers le ratio de prévalence d'handicaps (publié pour chaque groupement des pays par l'Organisation Mondiale de la Santé) et la population de chaque pays.
- ❖ Proportion de mères ayant des nouveau-nés bénéficiant de bénéfices de maternité: ratio de femmes bénéficiant de bénéfices de maternité par rapport au total de femmes qui ont accouché dans la même année (basé sur les taux de fécondité par âge ou le nombre de naissance corrigé pour la part des jumeaux et des triplés)
- ❖ Proportion d'enfants bénéficiant de bénéfices de protection sociale : ratio d'enfants/foyers bénéficiant de bénéfices pour les enfants par rapport au nombre total d'enfants/foyers avec des enfants.
- ❖ Proportion de chômeurs bénéficiant d'assurance chômage : ratio de bénéficiaires d'assurance chômage par rapport au total de chômeurs.



- ❖ Proportion de travailleurs couverts en cas d'une lésion professionnelle : ratio de travailleurs protégés par une assurance accidents du travail par rapport à l'ensemble de l'emploi.
- ❖ Proportion de personnes vulnérables bénéficiant d'un bénéfice : ratio de bénéficiaires d'assistance sociale par rapport au nombre total de personnes vulnérables. Cela est calculé en soustrayant de la population totale toutes les personnes en âge de travailler cotisant au régime d'assurance sociale ou bénéficiant des bénéfices contributifs et toutes les personnes au-dessus de l'âge de retraite bénéficiant de bénéfices contributifs.

Metadata des indicateurs des ODD : <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>

Activité 2 : Exercice : Simulation du calcul de l'indicateur de l'ODD 1.3.1 – 60 minutes

Par groupe, vous êtes invités à se familiariser avec le calcul de l'indicateur de l'ODD cible 1.3.1, sur la base de l'Enquête de Sécurité Sociale remplie du pays fictif Amrosia.

Chaque groupe choisit et calcule **deux sous-indicateurs** de la feuille « CALCULS » parmi les huit retenus pour le calcul de l'indicateur agrégé de l'ODD 1.3.1 :

- (1) Proportion de personnes âgées recevant une pension
 - (1.1) Proportion de la population contribuant au système de retraite
 - (2) Proportion de personnes gravement handicapées bénéficiant de prestations
 - (3) Personnes bénéficiant d'une aide au chômage
 - (4) Proportion de femmes accouchant couvertes par les prestations de maternité
 - (5) Personnes couvertes en cas d'accident du travail
 - (6) Proportion d'enfants couverts par des prestations de protection sociale
 - (7) Proportion de personnes vulnérables couvertes par des socles / systèmes
 - 8) Proportion de la population protégée dans au moins une branche de la protection sociale

En plénière, chaque groupe sera invité à rapidement revenir sur les difficultés rencontrées lors du calcul des sous-indicateurs de l'ODD 1.3.1.